



Carte de sejour RECE et thèse.

Par JeuneInge

Bonjour,

Je possède une carte de séjour RECE et je souhaite obtenir des informations concernant les possibilités de réaliser une thèse, que ce soit dans le cadre d'une CIFRE ou non. De plus, j'aimerais savoir quel titre de séjour je devrais demander par la suite, le cas échéant. Serait-ce une carte de séjour pluriannuelle passeport talent - chercheur ?

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me fournir toute autre information pertinente à ce sujet.

Merci d'avance pour vos réponses et pour vos efforts sur ce forum.